

Publication

- Organisateur:** TV Olten sur mandat de de Swiss Athletics
- Lieu de compétition:** Stade Kleinholz, Olten
- Règlements:** Pour ces championnats, les règlements suivants s'appliquent dans cet ordre hiérarchique, :
Publication/directives - RO 2024 (y compris les fiches techniques) - WA Competition/Technical Rules
- Catégories:**
- | | |
|----------------|----------------|
| Femmes, Hommes | 3000 m Steeple |
| U23W, U23M | 3000 m Steeple |
| U20W, U20M | 2000 m Steeple |
| U18W, U18M | 2000 m Steeple |
- World Ranking:** Les championnats suisses sont enregistrés chez World Athletics comme « World Ranking Compétition ». Les résultats sont reconnus au niveau international.
- Droit de participation:** La condition de base pour toutes les athlètes est de posséder une licence valide pour 2025 au moment de l'inscription.
Pour les catégories Femmes/Hommes, U23F/U23M, les règles suivantes s'appliquent:
Les citoyennes et citoyens de la Suisse ou de la Principauté de Liechtenstein, ainsi que les athlètes qui sont autorisés à concourir pour la Suisse selon World Athletics, ont droit à la participation et aux médailles.
Toutes les autres athlètes étrangères et étrangers ont droit de participer, mais ne peuvent pas prétendre aux médailles, à condition d'avoir obtenu une licence suisse au cours des deux années précédentes.
Categories: U20-U18, toutes les athlètes et tous les athlètes (avec une licence valide) sont autorisés à participer et sont éligibles pour les médailles.
- Inscriptions:** Les inscriptions ne sont possibles que via [inscription en ligne](#) sur le site web de Swiss Athletics.
- Délai d'inscription:** **Mardi, le 13 mai 2025**
- Finances d'inscript.:** CHF 20.-
La finance d'inscription doit être payée avec l'inscription par E-paiement. Si une ou un athlète inscrit se désiste, la finance d'inscription sera remboursée sur présentation d'un certificat médical
- Inscriptions tardives:** Une inscription tardive est possible après le délai d'inscription dans la mesure où l'horaire définitif le permet. Les demandes correspondantes doivent être adressées jusqu'au **mardi 20 mai 2025** par mail au secrétariat de Swiss Athletics (sportservices@swiss-athletics.ch). En cas d'inscription tardive, une majoration de CHF 150.00 sera perçue par athlète en plus de la finance d'inscription.
- Minimum d'inscriptions** Si au délai d'inscription, il y a moins de 5 inscriptions dans une catégorie, l'épreuve ne sera pas organisée dans cette catégorie. Les athlètes peuvent alors s'aligner dans la catégorie supérieure suivante.

Regroupement

En cas de peu de participants/es, les courses de même distance (et même hauteur d'obstacles) peuvent être regroupées, avec un classement par catégorie (à condition qu'il y ait au moins 5 inscriptions). Dans une course regroupée sur 3000 m Steeple, les athlètes de la catégorie U23 seront également classés/es chez les hommes ou les femmes.

Site web:

Aucun programme ne sera envoyé. Toutes les informations pertinentes pour la compétition seront publiées sur le site web des championnats.

Horaire

L'horaire provisoire est mis en ligne sur le site web des CS. L'horaire définitif sera publié après le délai d'inscription.

Assurances:

Est l'affaire des participants/es. L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accidents, de vols et autres.

Renseignements:

Comité d'organisation (question d'organisation)

Beatrice Heller

b-heller@bluewin.ch // 079 450 17 20

Swiss Athletics (inscriptions)

Bettina Zoller

bettinazoller@swiss-athletics.ch // 031 359 73 37